CATALOGUE INTERACTIF

Cliquez, remplissez, personnalisez...

Le guide

BIEN ACHETER

SON TERRAIN CONSTRUCTIBLE



BATI-AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEUR-LOTISSEUR



500
FAMILLES INSTALLÉES

800
LOTS VENDUS

2 000
ARBRES PLANTÉS

425 000
M² VIABILISÉS

1
INTERLOCUTEUR DÉDIÉ À VOTRE PROJET



Ce support vous est dédié et a été créé comme un outil pédagogique et pertinent pour vous conseiller et vous accompagner dans votre réflexion et dans la réalisation de votre projet immobilier.

Au quotidien, nos collaborateurs sont disponibles tout au long de votre projet et entretiennent une relation de confiance durable.

Vincent CHAUVET
Directeur Associé
de l'agence de Rennes



Vous informer, vous accompagner

BÂTIR VOTRE PROJET, NOUS ENGAGER À VOS CÔTÉS.

BATI-AMÉNAGEMENT est une société spécialisée dans l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat majoritairement sous la forme de terrains à bâtir destinés à des particuliers..

Nos collaborateurs vous accompagnent jusqu'à la fin, afin de mener à bien votre projet de construction, dans un dialogue continu.

Chez BATI-AMÉNAGEMENT, les valeurs de proximité, d'écoute et d'accompagnement de nos clients font parti de notre ADN.

Au quotidien, notre rôle va beaucoup plus loin que la seule vente de terrain à bâtir.

Vous avez pour projet de construire une maison individuelle, que ce soit votre résidence principale, secondaire ou pour investir ?
La question de l'emplacement et de l'achat d'un terrain est centrale.

Ce guide a pour but de vous accompagner tout au long de votre projet de construction et vous aidera à répondre aux questions les plus fréquemment posées par nos clients.

Bonne lecture.

Guide des étapes clés

DE L'ACQUISITION, SEREINE ET RÉUSSIE, D'UN TERRAIN À CONSTRUIRE

Étape **1**

Choisissez votre lieu de vie, votre terrain

P. 6-9

Étape **2**

Définissez le budget de votre projet

P. 10-11

Étape **3**

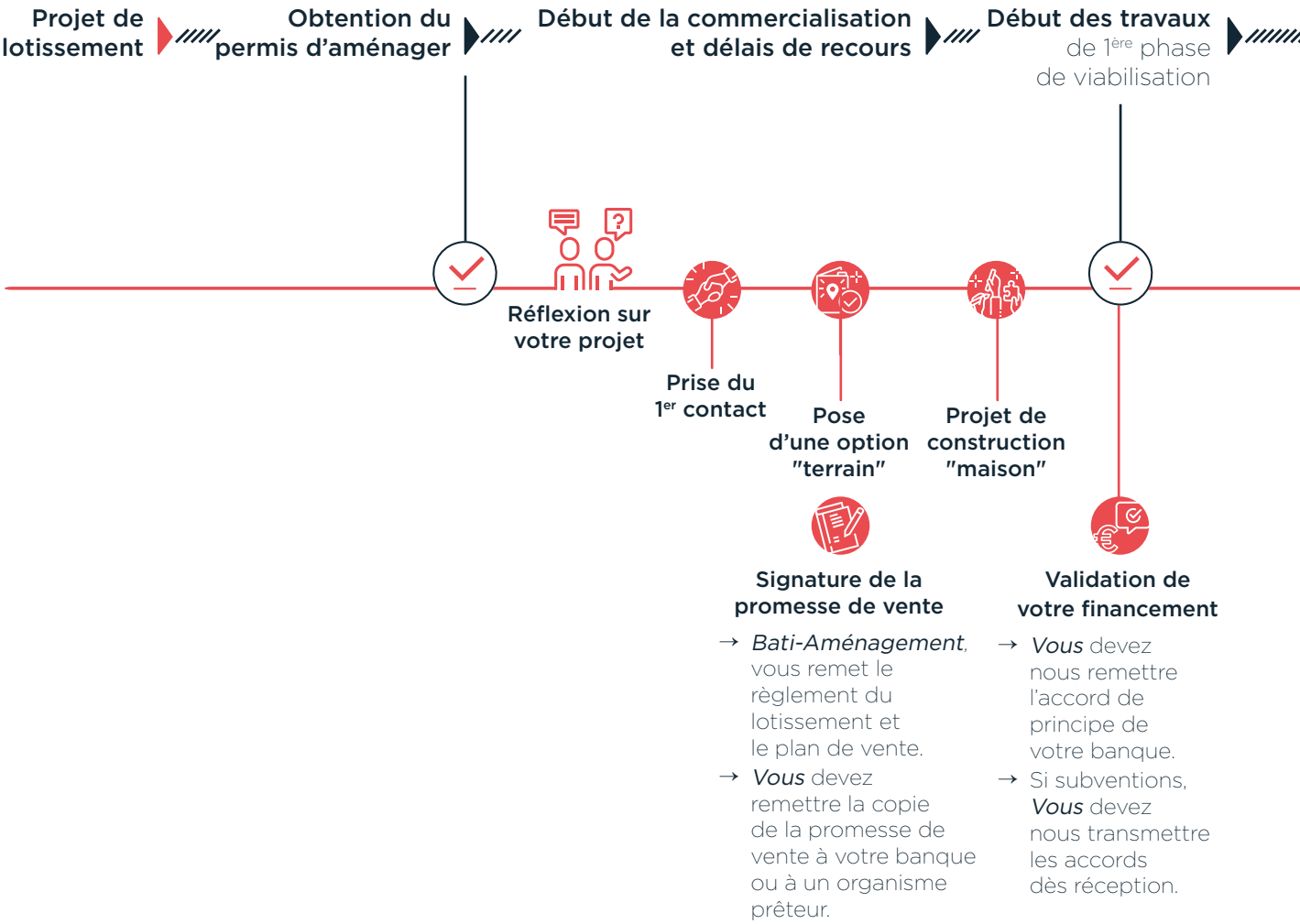
Choisissez votre constructeur

P. 12-13

Étape **4**

Votre parcours client Processus d'achat

P. 14-16



CATALOGUE INTERACTIF
Mode d'emploi

Navigation sur les pages et retour au sommaire en bas de page

Lien cliquable vers site internet

Zone de texte à remplir pour personnaliser

Case à cocher

Fin des travaux de 1ère phase
Remise de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Signature de l'acte authentique
chez le notaire

Démarrage de vos travaux

Réalisation des travaux de finition

Validation de votre construction par notre architecte conseil

Fin de travaux phase 1

→ *Vous* recevez le certificat de viabilisation de votre terrain.

→ *Vous* le remettez à votre "constructeur".

Dépôt de votre permis de construire

→ *Vous* déposez votre permis de construire en Mairie.

→ Acceptation par *la Mairie*.

Devenez propriétaire

→ *Vous* prenez rendez-vous chez le notaire pour signer l'acte authentique.

→ *Vous* êtes propriétaire de votre terrain.

→ *Vous* avez reçu l'accord de votre permis de construir

Démarrage de votre projet

→ *Vous* avez validé votre construction avec un constructeur, architecte, maître d'œuvre ou en auto-construction.

→ La construction peut démarrer.

Travaux de finition Bati-Aménagement engage les travaux de voiries, aménagements paysagers, éclairage.

Étape 1

Choisissez votre lieu de vie, votre terrain

LE CRITÈRE LE PLUS IMPORTANT, **L'EMPLACEMENT**

Bien choisir son terrain pour un projet de construction est le choix le plus important. Emplacement, forme, environnement, commerces, établissements de soins, services publics, écoles, marchés, transports en commun… sont autant d'éléments indispensables au bien être quotidien et influencent la qualité de vie à l'intérieur de votre future maison.

BATI-AMÉNAGEMENT réalise des opérations de lotissement sur des emplacements de qualité.

Consultez nos réalisations sur le lien suivant…

batiamenagement.fr/nos-realisations



Choisir un terrain en cohérence avec votre projet

Votre projet de construction mûrit peu à peu, la priorité est de bien le cerner dès le départ afin de se poser les bonnes questions. L'un des critères fondamentaux est la situation même du terrain, son orientation… sans oublier de lister vos besoins particuliers. Votre situation familiale ou personnelle, l'objectif de votre construction ou votre mode de vie sont déterminants dans les orientations de l'ensemble de votre projet de construction.



☐ RÉSIDENCE PRINCIPALE

RECOMMANDATIONS

- Privilégier l'emplacement et le cadre de vie.
- L'importance de la proximité des commerces et services.
- Une surface habitable en cohérence avec son mode de vie actuel ou futur.
- Une surface de lot en fonction de ses envies et de ses moyens.

Vos critères :

Cliquez et remplissez…



BATI-AMÉNAGEMENT vous accompagne dans la définition de vos projets.

L'emplacement de votre terrain constructible est à choisir en fonction de votre situation personnelle. Vous êtes en activité ou retraité ? Vous êtes un famille ? Vous recherchez du calme, une ambiance urbaine ?... Autant de questions qui nous permettront de mieux vous connaître et ainsi de cibler des terrains potentiels.

→ *Établissez une liste de critères suivant leurs importances.*
Chacun de nos lotissements est accompagné d'un plan détaillé interactif pour vous aider dans votre recherche. batiamenagement.fr/trouver-votre-terrain



☐ RÉSIDENCE SECONDAIRE

RECOMMANDATIONS

- Un achat plaisir, coup de cœur.
- Pensez à la question de l'entretien à l'année du terrain suivant la surface du lot.

Vos critères :
Cliquez et remplissez…



☐ PRÉPARER SA RETRAITE

RECOMMANDATIONS

- Plain-pied ou étage avec chambre en rez de chaussée.
- Terrain plus petit pour l'entretien.
- La proximité des transports en communs et des services.

Vos critères :
Cliquez et remplissez…



☐ INVESTISSEMENT LOCATIF

L'intérêt de l'investissement en maison
https://batiamenagement.fr/nos-conseils-immobiliers/faire-construire-pour-louer-un-bon-investissement-immobilier/

RECOMMANDATIONS

- La rentabilité que vous en attendez.
- Les locataires que vous souhaitez accueillir (famille, couple, jeune...).
- Imaginez ce projet pour d'autres et non pour vous (agencement, praticité...).
- L'analyse de la demande locative

Vos critères :
Cliquez et remplissez…

BATI-AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEUR-LOTISSEUR

CE SONT DES COLLABORATEURS SUR RENNES ET NANTES

batiamenagement.fr/qui-sommes-nous

ET SURTOUT UNE ÉQUIPE ENGAGÉE DANS LA MAÎTRISE, DE A À Z, DE VOTRE PROJET AVEC 1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ, DISPONIBLE ET À VOTRE ÉCOUTE.

Nous vous accompagnons dans votre réflexion quelque soit le type de projet que vous avez.

Étape 1

Choisissez votre lieu de vie, votre terrain



Les avantages d'acheter en lotissement

La création d'un lotissement consiste à diviser un terrain en plusieurs parcelles juridiquement autonomes. Ces lots de terrains sont destinés majoritairement à des particuliers en vue de construire leur maison individuelle.

- Des règles d'urbanisme claires pour votre permis de construire ainsi que pour vos voisins.
- Un terrain borné, pas de contestation sur les limites.
- Un terrain viabilisé sans risque de surcoût de viabilisation.
- Des terrains souvent plus proches du bourg et donc des commodités.
- Un quartier qui vit toute l'année.
- Des démarches facilités.
- Un quartier avec des espaces de convivialité.

BATI-AMÉNAGEMENT

En tant qu'aménageur foncier, nous identifions, créons et aménageons de véritables espaces de vie en parfaite harmonie avec l'environnement.

Afin de répondre à vos attentes, nous proposons des terrains libres de constructeur adaptés à tous les budgets et à toutes les envies.
Nos réalisations sont le reflet d'une relation de confiance instaurée avec les acteurs publics et nos clients.

→ *Consultez nos terrains commercialisés, en travaux, en lancement...*

batiamenagement.fr/trouver-votre-terrain

BATI-AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEUR-LOTISSEUR

LA QUALITÉ DES QUARTIERS QUE NOUS AMÉNAGEONS ET LA SATISFACTION DE NOS ACQUÉREURS EST AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

Le meilleur exemple reste le témoignage de nos clients !

Dans ce contexte particulier, BATI-AMÉNAGEMENT a su être disponible et à l'écoute de nos difficultés pour nous accompagner dans notre projet maison. Notre construction a débuté, nous sommes ravis. Merci de votre professionnalisme.

Elodie J.



Chaque acquéreur à ses propres critères de ce qu'est un "beau terrain". Dans un contexte de raréfaction du foncier, il est intéressant de se positionner assez tôt sur nos lotissements ce qui vous permet de choisir le terrain qui vous convient le mieux.

Yoan CICHON, Responsable Développement

Un timing différent en fonction de l'état de l'opération

Tout comme la construction d'immeubles, la réalisation d'un lotissement prend du temps, de la commercialisation à la finition des travaux (environ 3 ans).

Il est important de savoir qu'en France un aménageur ne peut vendre un terrain à un particulier qu'à partir du moment où les lots sont viabilisés, c'est à dire à la fin de la première phase de travaux d'aménagement.

Avant ce moment, les potentiels acquéreurs qui souhaitent réserver un terrain signe une promesse de vente avec BATI AMÉNAGEMENT et commencent à préparer leur projet.

En conclusion :

- Si la 1ère phase des travaux est terminée, vous pouvez déposer rapidement votre permis de construire et acheter votre terrain très rapidement.
- Dans le cas contraire il faudra attendre pour déposer votre permis de construire, mais cela vous permet de réserver le terrain et de prendre le temps d'affiner votre projet.

EXEMPLES EN IMAGES

→ *Vous* définissez votre future maison

Début des travaux
de 1ère phase de viabilisation



4 à 8 mois

→ *Vous* validez votre financement

→ *Vous* validez votre future maison

Fin des travaux de 1ère phase
Remise de la D.A.AC.T



1 à 2 mois

→ *Vous* déposez votre permis de construire

Signature de l'acte authentique
chez le notaire



12 mois

→ *Vous* recevez les fonds de votre financement

→ *Votre* construction démarre

Réalisation des travaux de finition
Voirie, végétalisation...





Étape 2

Définissez le budget de votre projet !

LE FINANCEMENT

L'étape clé de votre projet de construction. Pour cela, la première étape consiste à définir le budget global prenant en compte l'achat du terrain, la construction de la maison mais aussi les coûts annexes pour éviter les mauvaises surprises ! Nous vous recommandons d'aborder ce sujet assez tôt avec des professionnels du financement.

Recommandation de BATI-AMÉNAGEMENT

Accompagné d'un professionnel, votre projet se définit selon vos besoins et vos souhaits pour établir une demande financement adaptée.





BATI-AMÉNAGEMENT c'est également des offres privilèges pour alléger votre budget

https://batiamenagement.fr/nos-offres-commerciales/

Les banques

Les établissements bancaires étudient votre dossier de financement en fonction de vos revenus, de votre situation professionnelle et de votre apport. Le taux de votre crédit dépendra de la qualité de votre dossier, du montant du crédit et de sa durée.

L'erreur à éviter

Ne pas se limiter à l'avis d'une seule banque.

Consultez au minimum 3 banques, en fonction des banques le budget ou l'avis peut être différent.

Le courtier en crédits

Recommandation

Contactez un courtier est la sécurité d'avoir la meilleure offre de prêt aux meilleures garanties.

Les avantages de passer par un courtier:

- Coût peu onéreux.
- Gagner du temps.
- Avoir une étude précise.
- Avoir le meilleur taux ou tout simplement l'accord de crédit.

→ *Vous* devez fournir la copie de la promesse de vente.
→ *La banque* ou *le courtier* vous présente une offre de prêt avec un accord de principe.

VOUS AVEZ RETENUE UNE OFFRE...

- *Date de signature* de l'offre de prêt
- *Date de mise à disposition* des fonds

Pièces demandées par la banque ou courtier :

Cliquez et remplissez…

BATI-AMÉNAGEMENT vous offre une simulation de financement et de faisabilité avec un courtier "référent".

La love money*

Pensez à vos proches et votre famille pour vous aider à financer votre projet grâce à un apport plus conséquent qui facilitera l'obtention du prêt bancaire.

***Bon à savoir**, chaque parent peut donner jusqu'à 100 000 € par enfant sans qu'il y ait de droits de donation à payer.*

Le prêt accession action logement (prêt 1% patronal)

Prêt avec un taux préférentiel maximum de 1,5 % pour un montant maximum de 40 000 €. Ce prêt est réservé pour l'achat ou la construction de votre résidence principale. Il est sous conditions de ressources et de travailler dans une entreprise (non agricole) de plus de 10 salariés.

Pensez à prévoir les frais annexes

Votre budget ne dépend pas uniquement du prix du terrain et du devis de votre constructeur. Il faut également prévoir certains frais annexes.

BATI-AMÉNAGEMENT vous informe et vous explique ces frais dès le début afin que vous n'ayez pas de mauvaises surprises.

FRAIS DE NOTAIRES

→ *Vous* devrez régler au notaire ces frais lors de la signature de l'acte de vente.
Ce montant est estimé entre 2,7% et 8% du prix du terrain.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

→ *Vous* devez régler la taxe d'aménagement qui est due pour tout projet de construction ou d'agrandissement. Ces éléments peuvent être communiqué par BATI-AMÉNAGEMENT.
Ce montant est calculé suivant un taux qui varie pour chaque commune et de la surface envisagée de votre maison.

FRAIS ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

→ *Vous* devrez régler au notaire ces frais lors de la signature de l'acte de vente.
Ce montant est de l'ordre de 200 € (sauf ddans le cas où les espaces communs du lotissement sont rétrocédés à la commune).

VOTRE FINANCEMENT EN 3 TEMPS

	Dans les 60 jours	90 jours avant le projet	8 jours avant l'acte d'achat
Simulation de votre besoin auprès des banques ou courtiers.	Réception des offres de prêts.	Accord de financement.	Déblocage des fonds.



VOTRE APPORT _____ € TTC

VOTRE ACCORD DE PRÊT _____ € TTC

VOTRE ENVELOPPE GLOBALE _____ € TTC

COORDONNÉES À RETENIR

- Votre banquier ou courtier *M./Mme*.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ *Mail* .....
- Votre notaire *M./Mme*.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ *Mail* .....
- Autre fonction .....
  M./Mme.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ *Mail* .....

* "L'argent de l'amour"

Étape 3

Choisissez votre "constructeur"



Depuis plus de 15 ans dans la commercialisation de terrains à bâtir, mon réseau de partenaires constructeurs me permets de conseiller nos clients dans leurs démarches avec les constructeurs.

Gwénaëlle ZAKNOUN, Responsable Commerciale à Rennes.

SÉLECTIONNER LE PROFESSIONNEL QUI CONSTRUIRA VOTRE PROJET...

Le principal intérêt de construire sa maison individuelle est la liberté de choix. Mais comment choisir le type de constructeur qui correspondra le mieux à vos besoins ?



BATI-AMÉNAGEMENT travaille avec un réseau de constructeurs de qualité et peut vous aider ou vous accompagner dans votre choix ou dans l'esquisse de votre projet de maison.

Les différents types de "constructeurs"

Pour un projet aussi important, pas question de se tromper !
Plusieurs professionnels et solutions existent pour construire votre maison, selon votre budget, vos préférences esthétiques, votre temps...



→ *Vous* avez le choix, quelque soit le type de constructeur que vous choisirez, de retirer certaines prestations à faire vous même ou d'envisager la construction d'une maison évolutive ?



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

Le constructeur réalise une mission complète de conception et de réalisation d'une maison individuelle. Ce type de constructeur propose un Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI) très sécurisant pour l'acheteur mais qui permet peu de modifications à la signature de l'engagement.

LES AVANTAGES

- Le prix et les délais affichés dans le contrat sont définitifs.
- Le contrat protège et encadre la construction de façon stricte.
- Le CCMI vous permet de n'avoir qu'un seul interlocuteur.
- Vous payez votre maison en fonction de l'avancée des travaux.
- Vous êtes couvert pour les vices apparents, les dommages...
- Obtenir facilement une assurance dommages-ouvrage

→ Le constructeur intervient dans la construction, de A à Z, ce qui implique peu de marge de manœuvre pour d'éventuelles modifications à votre goût.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE ET L'ARCHITECTE

Un maître d'œuvre ou architecte réalise des missions de conception et de réalisation sur-mesure. Il collecte les devis des artisans et peut coordonner le chantier. Le client paye directement les entreprises (30/40 factures), et reste responsable de la sécurité et du bon déroulement du chantier.

LES AVANTAGES

- L'expertise technique et pratique de l'architecte.
- Le contrat de maîtrise d'œuvre encadre leurs missions.
- Un accompagnement personnalisé et unique.
- Une implication dans tous les choix de votre maison.

→ Le maître d'œuvre ou l'architecte vous apporte toute la souplesse dans la construction de votre projet mais sans garantie de prix, puisqu'il se rémunère entre 10 et 12 % du coût global de la construction.



AUTO-CONSTRUCTION

L'auto-construction est une aventure passionnante et enrichissante qui peut aussi être complexe et stressante. Entre économies substantielles et accomplissement de soi, tous ne réalisent pas les risques qui pèsent sur leur budget et sur la qualité de l'ouvrage.

LES AVANTAGES

- Permet de réaliser des économies substantielles.
- Un projet très personnalisable.
- La satisfaction d'être maître de votre projet.

→ L'auto-construction peut être une solution intéressante lorsque vous avez toutes les compétences et le temps pour réaliser votre projet. Attention aux questions d'assurances et notamment de "dommage ouvrage" qui n'est pas toujours évidente à obtenir en tant que particulier.

Maisons sur mesure ou "catalogue"

Choisir entre un plan de maison standard et un plan sur-mesure est un passage obligé lorsque vous avez décidé d'entreprendre la construction d'une maison.

SUR-MESURE

Vous dessinez, avec l'aide de votre constructeur, l'ensemble des traits et des caractéristiques de votre projet de logement.



LES AVANTAGES

- Concevoir une maison en adéquation avec votre mode de vie et vos envies.
- Choisir de A à Z toutes les prestations de votre maison.
- Anticiper les aménagements intérieurs et extérieurs de votre maison dans les moindres détails.

SUR CATALOGUE

Le constructeur vous propose des "plans types" en fonction de votre budget et de la surface habitable envisagée.



LES AVANTAGES

- La solution la plus simple puisque le constructeur fait le travail de conception pour vous.
- Un projet économique avec des plans optimisés.
- Des choix plus simple pour toutes les prestations de la maison.

Quel que soit le choix de votre constructeur, n'oubliez pas que c'est au constructeur de s'adapter au terrain et non l'inverse.

BATI-AMÉNAGEMENT vous assure un rôle de conseil grâce à son expertise, d'accompagnement dans vos choix et vous partage son réseau des meilleurs professionnels.

LA DÉMARCHE
Recommandation de BATI-AMÉNAGEMENT

- **A contacter idéalement avant** ou juste après la réservation du terrain.
- Ne pas hésiter à **consulter 2 ou 3 constructeurs**.
- Le prix ne doit pas être le seul critère.
- **Se renseigner sur :**
  - L'ancienneté et la solidité financière du constructeur.
  - Votre choix en fonction du style de maison envisagé.
  - La question des délais et garanties ou autres services associés.

COORDONNÉES RECOMMANDÉES

- *Entreprise*.....
  M./Mme.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
  Mail .....
- *Entreprise*.....
  M./Mme.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
  Mail .....
- *Entreprise*.....
  M./Mme.....
  Tél. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
  Mail .....

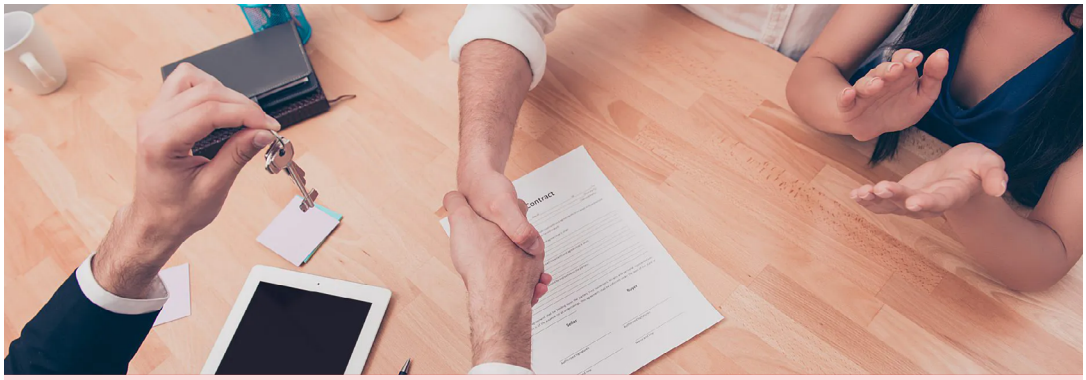
Étape 4

Votre parcours client, processus d'achat



Depuis 2011, BATI-AMÉNAGEMENT attache la plus grande importance à la satisfaction de nos clients. Entreprise humaine, réactive et créative, tous nos collaborateurs s'engagent pour être présents auprès de nos acquéreurs dans la réalisation de leur projet.

Pierre-Gaëtan DELVY
Directeur Associé de l'agence de Nantes



BATI-AMÉNAGEMENT à vos côtés avec réactivité et écoute dès le premier contact et ensuite dans vos démarches. Le dialogue continu est assuré jusqu'à l'achat de votre terrain.

Consultez nos 2 espaces de ventes où nos équipes seront toujours à votre disposition :

Espace vente Nantes
32 Boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes

Espace vente Rennes
20 Avenue Henri Fréville, 35200 Rennes

batiamenagement.fr/nos-espaces-de-vente

Le premier contact, la pose d'une option

Vous vous intéressez à un terrain à bâtir dans une opération en cours, mais vous avez attendez une réponse de votre banque ou de votre constructeur ? Vous avez la possibilité de réserver, de manière temporaire, un lot sous certaines conditions.

Mettre une option n'est pas obligatoire, c'est un service sans engagement de votre part.

LES BONNES PRATIQUES AU PREMIER CONTACT

- Être ouvert et affable sur votre projet immobilier pour mieux vous conseiller.
- Nous indiquer les démarches que vous avez entrepris avec les constructeurs, banques...

LES CONDITIONS ET ENGAGEMENTS D'UNE POSE D'OPTION

- Vous pouvez poser une option qu'après un échange avec un commercial.
- L'option est acceptée quand le potentiel acquéreur est sérieux.
- La durée moyenne d'une option est entre 7 et 10 jours.

Bien qu'aménageur, notre équipe commerciale BATI-AMÉNAGEMENT, accompagne ses clients dans leur choix de terrain, le financement ou leur projet de maison.

Pour un meilleur accompagnement, le plus important est que nous puissions bien comprendre votre projet dès le début de nos échanges.

→ *Vous* ne savez pas par où commencer dans votre projet ? Nous sommes là pour vous guider dans vos démarches et vous aider à aller au bout de votre projet... Contactez-nous !

La signature de la promesse de vente

Elle est un document essentiel de votre projet. Ce document récapitule l'aspect tarifaire : le prix du terrain et le montant éventuel des taxes (frais de géomètre, provision pour frais de dégradation...) mais indique également un calendrier prévisionnel.

LES CONDITIONS

- Les promesses de vente sont bien sûr sous conditions suspensives d'obtention d'un prêt bancaire si vous en faites un.
- Dans l'éventualité où vous n'obtiendrez pas votre prêt, vous ne serez pas dans l'obligation d'acheter le terrain.

LES DÉLAIS

La promesse de vente vous donne :

- Une date prévisionnelle de livraison du terrain viabilisé
- La date à laquelle vous devez fournir l'attestation d'accord de prêt
- La date prévisionnelle de passage à l'acte chez le notaire
- La date prévisionnelle du dépôt de votre permis de construire

Le temps pour affiner votre projet

En fonction du planning du lotissement et de la promesse de vente signée entre vous et eux, vous avez du temps pour affiner votre projet.
Le délai peut être entre quelques mois si les travaux de viabilisation du lotissement sont terminés, à un an ou plus si vous vous positionnez au tout début du projet de lotissement.

ACCORD DE PRÊT

- Dans les 60 jours après la signature de la promesse de vente, vous transmettez votre offre de prêt.
  C'est un délai moyen qui peut être discuter en fonction de l'opération ou de situations particulières.

DÉPÔT DE VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Vous recevez un courrier ou courriel de votre lotisseur quand la 1ère phase des travaux du lotissement est terminée ou le document de DAACT si les travaux sont déjà terminés.
- Vous ou votre constructeur déposez votre permis de construire dans les 2 mois à la réception de ce courrier.
- Après l'obtention de votre permis de construire, il y a un délai de recours des tiers de 2 mois avant le démarrage des travaux.

L'acquisition

- 90 jours avant la date d'acquisition provisionnelle du terrain vous transmettez votre accord de prêt.

→ *Bati-Aménagement* se charge de préparer le projet d'acte de vente avec le Notaire de l'opération (et votre Notaire en participation si c'est votre souhait).
→ *Bati-Aménagement* organise avec le Notaire le rendez-vous de signature de l'achat de votre terrain.

- 8 jours avant l'achat du terrain votre banque débloque les fonds.
- Le jour J, tout est réuni pour que vous deveniez propriétaire du terrain.



Le démarrage des travaux de votre maison individuelle

- Les travaux de votre maison peuvent démarrer quand vous êtes propriétaire du terrain et que votre permis de construire est obtenu et purgé de tous recours.
- En général c'est votre constructeur qui vous aide à ce moment là.

→ *Bati-Aménagement* est toujours disponible et à votre écoute si besoin.

BATI-AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEUR-LOTISSEUR

LE RETOUR DE NOS CLIENTS,
NOTRE PLUS BELLE RÉCOMPENSE
4,3 ★★★★½

Contactez-nous et échangeons sur votre projet :
batiamenagement.fr/contactez-nous



batiamenagement.fr

Rennes
07 87 75 39 13

Nantes
02 40 37 61 00

BATI-AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEUR-LOTISSEUR